



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes, de la Défense, de la  
Coopération et du Commerce extérieur

Madame la Ministre déléguée  
auprès du Premier ministre,  
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 11 juin 2026

**Objet : Question parlementaire n° 3909 du 13 avril 2026 de Monsieur le Député Yves Cruchten et de Monsieur le Député Franz Fayot concernant « Position du Luxembourg sur la justice réparatrice liée à l'esclavage et au colonialisme ».**

Madame la Ministre,

En date du 13 avril 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Premier ministre.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Yves Cruchten et Monsieur le Député Franz Fayot.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du  
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel